

Le Directeur,
A Monsieur le Général Coletti Ambassadeur
de la Grèce.

Monsieur l'Ambassadeur,

Permettez moi de venir vous rappeler la lettre que j'ai
eu l'honneur de vous adresser le 5 de ce mois pour vous
demander des renseignements sur les ressources et la famille du
jeune Marc Polyclète, Grec d'origine, admis à l'établissement
comme aliéné par ordre de M. le Préfet de Police le
11 Mars dernier, et vous prier de vouloir bien faire remettre
au porteur de cette lettre les effets de ce jeune homme, que
l'on a dit être déposés dans votre hôtel; Il est à l'hospice
que ceux dont il était porteur lors de son admission et ils
ont besoin d'être renouvelés.

Je vous serai infiniment obligé, Monsieur l'Ambassadeur,
de vouloir bien aussi nous communiquer les renseignements que j'ai
l'honneur de vous demander le plus promptement possible, car
ils sont de la plus grande importance pour le traitement de ce malade.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur l'Ambassadeur,

Je suis très respectueusement
et très obligé de vous adresser

meilleure

Le 22 Juin 1841.